



**HAL**  
open science

## Le trésor de la cathédrale de Rouen de l'époque mérovingienne aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle

Jacques Le Maho

► **To cite this version:**

Jacques Le Maho. Le trésor de la cathédrale de Rouen de l'époque mérovingienne aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Cahiers du CRATHMA (Centre de recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), 1996, Les trésors de sanctuaires, de l'Antiquité à l'époque romaine, VII, pp.123-135. hal-02911624

**HAL Id: hal-02911624**

**<https://hal.science/hal-02911624>**

Submitted on 4 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le trésor de la cathédrale de Rouen de l'époque mérovingienne aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle

par Jacques LE MAHO

Il ne faut guère compter sur le petit nombre d'objets précieux conservés aujourd'hui dans l'église Notre-Dame de Rouen pour nous renseigner sur l'histoire des origines du trésor de la cathédrale. De toute la période qui s'étend de la fondation de cette église au grand incendie de 1200, deux témoins seulement ont survécu, la châsse dite de saint Sever dans ses parties les plus anciennes (1189-1199), et la célèbre reliure du « Livre d'Ivoire » actuellement conservé à la Bibliothèque municipale<sup>1</sup>. Exécuté vers le V<sup>e</sup> siècle, ce dyptique orné de motifs paléochrétiens forme aujourd'hui la couverture d'un manuscrit de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle contenant entre autres les biographies des archevêques. Il est signalé pour la première fois dans un inventaire de la bibliothèque du chapitre au début du XII<sup>e</sup> siècle. La haute antiquité de cet objet ne constitue pas pour autant une preuve de son appartenance aux collections de la cathédrale avant la période des incursions Vikings<sup>2</sup>, les ivoires paléochrétiens ayant encore beaucoup circulé jusqu'aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Son iconographie apostolique (les ima-

ges de saint Pierre et de saint Paul) pourrait faire penser par exemple au cadeau d'une ambassade romaine – il y en eut plusieurs à Rouen après la visite de l'apocrisiaire Léon en 991<sup>3</sup>, – mais bien d'autres origines sont possibles. On a fait remarquer que le style de l'œuvre tendrait à la rattacher plutôt au domaine de la Gaule méridionale qu'aux productions du monde oriental<sup>4</sup>.

L'essentiel des informations, comme pour tout trésor d'église de haute époque, est par conséquent à rechercher dans les sources écrites, principalement dans les sources narratives, les dons d'objets précieux étant le plus souvent d'origine testamentaire et ne figurant pas dans les actes courants. Malheureusement dans le cas de Notre-Dame de Rouen, ces témoignages sont dispersés et de valeur inégale. On dispose pour le haut Moyen Âge de quelques indications dans les textes hagiographiques comme la Vie de saint Ansbert (VIII<sup>e</sup> siècle) et la seconde Vie de saint Ouen (première moitié du IX<sup>e</sup> siècle). Les historiens de l'époque ducale, comme Dudon de Saint-

<sup>1</sup> Bibl. Mun. de Rouen, Y 27.

<sup>2</sup> D. Gaborit-Chopin n'exclut cependant pas l'éventualité que ce dyptique ait pu « orner la reliure d'un manuscrit au temps de saint Ouen ou de ses successeurs immédiats » (*Les trésors de Neustrie du VII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle d'après les sources écrites : orfèvrerie et sculpture sur ivoire*, dans *La Neustrie*, colloque historique international, *Beihefte der Francia* 16/2, 1989, p. 267).

<sup>3</sup> M. Fauroux, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, dans *Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, XXXVI, 1961, p. 22, n° 15.

<sup>4</sup> Cf. D. Gaborit-Chopin *Ivoires du Moyen Âge*, Fribourg, 1977, p. 27 et pl. 26 ; J. P. Caillet, *L'ivoire et l'os*, dans *Naissance des arts chrétiens*, Paris, 1991, p. 324 et 325.

Quentin autour des années 1020 ou Orderic Vital au début du XII<sup>e</sup> siècle, mentionnent aussi à l'occasion tel ou tel objet du trésor, notamment lorsqu'il illustre un événement marquant de l'histoire du duché : dans le milieu des lettrés qui avaient eu l'occasion de l'approcher (Dudon et Orderic virent sûrement tous deux de leurs propres yeux certaines pièces du trésor), il semble que l'on ait assez tôt pris conscience de l'intérêt historique de cette collection. À ces textes il faut joindre quelques procès verbaux de « visites » des reliques, rédigés lors de chaque ouverture de châsse ou de reliquaires, notamment lors d'une translation, et destinés à confirmer devant divers témoins que tout avait été trouvé en ordre. Le document majeur pour l'histoire du trésor de Rouen avant 1200 demeure cependant sans conteste l'inventaire établi sous l'épiscopat de Gautier de Coutances (1184-1192).

Ce texte, le plus ancien inventaire de trésor de Normandie avec ceux du Bec-Hellouin et du prieuré Saint-Gabriel dans le Bessin<sup>5</sup>, nous donne la liste des objets précieux conservés à la cathédrale, celle des ornements qui furent trouvés dans la chapelle de l'archevêque Rotrou après le décès de ce dernier en 1184<sup>6</sup>, et aussi pour mémoire celle des pièces refondues au titre de l'aide financière consentie par l'Église de Rouen à la maison ducale. Il

ne contient qu'un minimum d'éléments descriptifs. L'estimation de la valeur marchande, fondée sur le poids de métal précieux chiffré en marcs d'argent ou en livres angevines (la qualité artistique n'entre évidemment pas en ligne de compte), n'est donnée que dans le cas d'objets précédemment dépecés et refondus. Pour le reste, les rédacteurs se contentent d'indiquer la nature de l'objet et les matériaux entrant dans sa composition (or, argent, vermeil, cuivre, émaux, ivoire, perles, pierres précieuses). L'historique des pièces n'est nulle part évoqué, sauf pour quelques donations récentes qui étaient encore toutes dans les mémoires et pour les œuvres aliénées dans les décennies antérieures au profit de la maison ducale.

Tel est rapidement esquissé l'éventail des sources disponibles. On voit tout de suite qu'il faut se résigner d'avance à ignorer la nature et le nombre, même approximatif, des pièces d'orfèvrerie ayant appartenu à l'église métropolitaine de la Normandie avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Il reste cependant la possibilité d'entrevoir, à travers les bribes d'information fournies par les textes, les mécanismes qui conditionnèrent la vie de ce trésor. Aux apports qui permirent à celui-ci de se renouveler et de s'accroître au cours des siècles, s'opposent en effet divers facteurs économiques et politiques qui, en sens contraire, provoquèrent dans le même temps l'érosion du capital de métal précieux thésaurisé dans la cathédrale.

<sup>5</sup> J.-M. Bouvris, *Les orfèvres en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle*, dans *Aspects de la société et de l'économie dans la Normandie médiévale (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, sous la direction de L. Musset, *Cahier des Annales de Normandie* n° 22, 1988, p. 161.

<sup>6</sup> L'édition la plus récente de ce texte est celle de Charles de Linas, *Le trésor et la bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen au XII<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue de l'Art chrétien*, IV, 1886, p. 6.

### Les donations.

Les plus anciennes donations attestées sont celles des évêques du haut Moyen Âge. On ignore sur quelle source s'appuie Farin, érudit du XVII<sup>e</sup> siècle, pour affirmer que Riculphe (c. 872- 875) avait contribué à enrichir la cathédrale en « ornements »<sup>7</sup>. On ne sait pas davantage si l'évêque Ansbert (684-690), qui avait fait réaliser par des artistes « venus de diverses provinces » un somptueux baldaquin d'or, d'argent et de pierres précieuses pour le tombeau de saint Ouen, dans l'église Saint-Pierre, avait aussi eu le temps de mettre pendant son bref épiscopat l'art de ces orfèvres au service de la cathédrale<sup>8</sup>. Plus sûre en revanche est la mention dans la deuxième Vie de saint Ouen d'un *lectus* d'orfèvrerie que l'évêque saint Ouen († 684) avait fait réaliser en l'honneur de Notre-Dame. Cet objet était encore visible dans la cathédrale au début du IX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle fut rédigée la seconde version de la *Vita Audoeni*<sup>9</sup>. Il faut ensuite descendre jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle pour trouver de nouveaux témoignages du mécénat épiscopal. Guillaume Bonne-Ame (1079-1110), à qui ses contemporains vouaient une immense reconnaissance pour avoir « grandement enrichi l'église métropolitaine de toutes sortes d'ornements nécessaires au culte divin », commanda une nouvelle châsse pour les reliques de saint Romain, patron de la

ville, après leur translation de l'église Saint-Godard dans la cathédrale à la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Orderic Vital, qui eut sans doute l'occasion de voir cet objet dans la cathédrale lors de son ordination en 1107, précise qu'il était composé d'or, d'argent et de pierres précieuses. L'archevêque Rotrou le fit refondre en 1179 et exécuter une châsse plus petite en affectant le surplus de métal précieux au fonds destiné à l'alimentation des pauvres. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'inventaire du trésor mentionne également un évangélaire orné d'une reliure d'argent et « une croix neuve d'argent doré, rehaussée de pierreries », dons de l'archevêque Rotrou (1164-1184).

L'apport du mécénat princier n'apparaît dans les sources écrites qu'à l'époque ducale. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, on montrait dans l'église Notre-Dame une pièce de tissu précieux (*pallium*) que l'on disait avoir été offerte par Richard I<sup>er</sup> dans les premières années de sa guerre contre Thibaud de Chartres (c. 960-966), le jeune duc, à la veille de ce conflit qui s'annonçait comme la première grande épreuve de son règne, ayant recommandé le duché à la protection de la Vierge<sup>11</sup>. La reine Emma, fille de Richard I<sup>er</sup>, veuve d'Ethelred II roi de Wessex, remariée à Knut le Grand en 1016, fit don à son frère Robert, archevêque de Rouen, d'un grand psautier décoré d'enluminures<sup>12</sup>. Bohémond, prince

<sup>7</sup> F. Farin, *La Normandie chrétienne*, 1659, p. 147.

<sup>8</sup> *Vita S. Ansberti*, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, V, p. 632-633.

<sup>9</sup> *Acta Sanctorum*, Aug., IV, p. 819. Sur les *lectus*, voir la note de N. Gauthier, *Rouen pendant le haut Moyen Âge (650-850)*, dans *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850, Beihefte der Francia*, 16/2, p. 12, note 47.

<sup>10</sup> Orderic Vital, *Histoire ecclésiastique*, I, V, c. IV, éd. A. Le Prevost, 1840, t. II, p. 313-314 ; *Acta Sanctorum*, Oct., XI, p. 82.

<sup>11</sup> Dudon de Saint Quentin, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, éd. J. Lair, dans *Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, XXIII, Caen, 1865.

<sup>12</sup> Orderic Vital, *Histoire ecclésiastique*, éd. M. Chibnall, 2, p. 42. C'est peut-être la même origine qu'il faut assigner au

d'Antioche, venu en France en 1106 avec dans ses bagages une grande quantité de reliques et de soieries orientales, ne dut pas oublier la cathédrale lors de son passage à Rouen à la fin du mois d'avril ; la tradition attribue à ce prince ou à un membre de sa suite l'offrande de reliques mariales<sup>13</sup>. Henri I<sup>er</sup> Beauclerc († 1135) légua au chapitre une couronne d'or, objet qui fut estimé à trente marcs d'argent, et deux candélabres en vermeil<sup>14</sup>. Les inventaires du XII<sup>e</sup> siècle et de 1555 conservent les traces de l'offrande de deux candélabres en pierre par l'impératrice Mathilde († 1167) et d'un don de la reine Aliénor († 1204)<sup>15</sup>. C'est sans doute aussi un don royal qui permit de financer la plus grande partie du monument d'or et d'argent dans lequel fut déposé le cœur de Richard-Cœur-de-Lion, mort au siège de Châlus en 1199<sup>16</sup>.

Ces indications éparses, qu'une enquête plus approfondie permettrait sans doute d'étoffer, ne donnent certainement qu'une

---

célèbre pontifical anglo-saxon, décoré d'enluminures de l'école de Winchester, que l'inventaire de la bibliothèque du XII<sup>e</sup> siècle désigne comme le *bénédictionnaire de l'archevêque Robert* (B.M. Rouen, Ms 369 (Y 7) ; bibliographie dans *Le trésor de la cathédrale de Rouen*, catalogue de l'exposition du Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, Rouen, 1993, p. 73, n° 54). Charles de Linas a fourni d'assez bons arguments en faveur de l'appartenance de ce *bénédictionnaire* à Robert d'Evreux, archevêque de Rouen, plutôt qu'à Robert de Jumièges, archevêque de Canterbury (*art. cit.*, p. 4, note 7)

<sup>13</sup> Orderic Vital, *Histoire ecclésiastique*, éd. M. Chibnall, t. VI, p. 69 ; Dom Pommeraye, *Histoire de l'église cathédrale de Rouen*, Rouen, 1686, p. 73.

<sup>14</sup> Ch. de Linas, *Le trésor...*, p. 6.

<sup>15</sup> E. Lescroart-Cazenave, *Histoire du trésor, du XVI<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle*, dans *Le trésor de la Cathédrale de Rouen*, Rouen, Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, 1993, p. 23.

<sup>16</sup> A. Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, troisième édition, Paris, 1881, p. 33.

faible idée de la contribution réelle de la famille princière pendant près de trois siècles à l'accroissement du trésor de Notre-Dame. L'abbatiale de Saint-Ouen de Rouen, de nombreux sanctuaires normands, mais aussi plusieurs églises étrangères reçurent de celle-ci des présents d'une valeur souvent considérable<sup>17</sup>, et il est peu probable que la cathédrale de Rouen n'ait pas profité de semblables attentions : église du couronnement, elle était aussi le lieu de sépulture de plusieurs membres de la dynastie ducale, et l'on y célébrait régulièrement des cérémonies destinées à sacraliser les actes du prince, notamment à chaque entrée de celui-ci dans sa capitale<sup>18</sup>. Il est possible que l'on ait conservé pendant quelque temps dans cette église, comme à la Trinité de Fécamp, au Bec-Hellouin et à Saint-Etienne de Caen<sup>19</sup>, divers *regalia* (insignes du pouvoir). C'est, pensons-nous, le sens qu'il faut donner au terme de *corona* par lequel l'inventaire du XII<sup>e</sup> siècle désigne l'objet d'or légué par Henri I<sup>er</sup> à la cathédrale en 1135. Deux couronnes ducales en or, signalées comme ayant été portées par Henri I<sup>er</sup>, sont mentionnées dans l'inventaire du Bec<sup>20</sup>. D'autres pièces étaient d'intérêt plus anecdotique et de moindre valeur, mais, conservées de génération en géné-

---

<sup>17</sup> L. Musset, *Le mécénat des princes normands au XI<sup>e</sup> siècle*, dans *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, sous la dir. de X. Barral y Altet, 2, Paris, 1987, p. 121-133.

<sup>18</sup> On trouve dans l'ouvrage de Dudon de Saint-Quentin et dans les *Gesta Normannorum ducum* de Guillaume de Jumièges (éd. J. Marx, 1914) diverses évocations de ces entrées princières au XI<sup>e</sup> siècle. Dans les circonstances les plus solennelles, le clergé allait au-devant du duc avec les reliques et accompagnait ensuite le cortège jusqu'à la cathédrale.

<sup>19</sup> L. Musset, *Le mécénat...*, p. 123-132.

<sup>20</sup> Chanoine Poree, *Histoire de l'abbaye du Bec*, rééd. Bruxelles 1980, t. 1, p. 650.

ration, elles contribuèrent à entretenir pendant longtemps la légende de la dynastie. Telle était par exemple la « chasuble » de Guillaume Longue Epée, qu'une tradition rapportée pour la première fois par Dudon de Saint-Quentin associe à l'histoire de la restauration de Jumièges vers 940<sup>21</sup>. Entrée à une date inconnue dans le trésor de Notre-Dame (s'agit-il d'un tissu retrouvé lors d'une des translations du tombeau ?), elle figure encore dans l'inventaire du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>.

On englobera dans une troisième catégorie tous les autres donateurs, laïques ou ecclésiastiques. Pour les premiers, le don à l'église revêtaient ordinairement la forme d'une dévolution de biens fonciers ou de rentes en argent, et les rares personnages de haut rang possédant un patrimoine d'objets précieux réservaient généralement ceux-ci au trésor de leur sanctuaire familial, le plus souvent une collégiale ou une abbaye rurale<sup>23</sup>. On ne sait à quel moment les Rouennais ayant exprimé la volonté d'être inhumés dans l'église Notre-Dame prirent l'habitude de faire un legs de bijoux personnels ou d'ornements au trésor pour leurs frais de sépultures et les dépenses des messes obituaires. Cette pratique, qui deviendra courante à la fin du Moyen Âge, au point de constituer de loin la plus importante source d'enrichissement du trésor<sup>24</sup>, explique

sans doute la mention au XII<sup>e</sup> siècle de plusieurs dignitaires du chapitre de la cathédrale ou de leurs proches ayant réservé par testament tel ou tel objet de leur chapelle privée à Notre-Dame de Rouen. Le doyen Geoffroy (1148-1175) avait offert un bassin d'une valeur de trois marcs ; *Amicus*, le trésorier, un évangélaire comportant une reliure ornée d'émaux ; Robert du Neufbourg, doyen du chapitre, une écuelle d'argent en complément d'un objet similaire donné par son père Robert. C'est aussi au don d'un chanoine de la cathédrale, Drogon de Trubleville, que l'on doit l'actuelle châsse de saint Sever, réalisée pour ses parties les plus anciennes entre 1189 et 1199<sup>25</sup>. On ne sait quelle fut l'importance des dons apportés par les pèlerins. Rouen était dès les environs de l'an Mil une ville cosmopolite, fréquentée par des voyageurs issus de toutes les contrées de l'Europe occidentale, mais il ne semble pas pour autant que la cathédrale ait jamais été un grand centre de pèlerinage, en dépit des efforts déployés par son clergé depuis le X<sup>e</sup> siècle pour lutter contre la propagande développée par l'abbaye de Saint-Ouen autour de ses propres reliques<sup>26</sup>.

Au-delà de cette somme de gestes individuels, il faut tenir compte enfin plus largement des contextes politico-économiques, ceux-ci ayant été plus d'une fois propices à un enrichissement du trésor. La Normandie con-

<sup>21</sup> Dudon de Saint-Quentin, *De moribus et actis...*, éd. J. Lair, p. 200.

<sup>22</sup> E. Lescroart-Cazenave, *art. cit.*, p. 23.

<sup>23</sup> L. Musset, *A-t-il existé en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle une aristocratie d'argent ?*, dans *Annales de Normandie*, IX, 1959, p. 285-299.

<sup>24</sup> A. Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, troisième édition, Paris, 1881, p. 117 et suiv.

<sup>25</sup> A. Deville, *Notice sur la châsse de saint Sever*, dans *Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, 10 (1836), p. 340-68. Sur Drogon de Trubleville, voir D. Spear, *Les chanoines de Rouen pendant la période ducale*, dans *Annales de Normandie*, mai 1991, p. 151.

<sup>26</sup> L. Musset, *Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la première croisade*, dans *Annales de Normandie*, XII, 1962, p. 127-150.

nut ainsi vers la fin du règne de Richard I<sup>er</sup> († 996) et sous le principat de Richard II (996-1025) un afflux de métaux précieux sans précédent, résultant de l'apport des butins Vikings, du développement des activités du port de Rouen et de son ouverture à l'espace économique anglo-scandinave<sup>27</sup>. La conquête de l'Angleterre aurait également provoqué, au dire des chroniqueurs, le transfert vers les églises du duché d'une quantité considérable de *pallia* et de pièces d'orfèvrerie prélevés dans les trésors anglais<sup>28</sup>.

#### Les causes d'érosion du trésor

Un trésor d'Église au Moyen Âge n'était, toute dimension sacrée mise à part, qu'une immobilisation de capitaux sous forme d'objets d'art. Quand ils le jugeaient nécessaire, les détenteurs de ce fonds n'hésitaient pas un seul instant à puiser dans celui-ci la quantité d'or et d'argent correspondant à leurs besoins en liquidités.

Cette pratique est attestée à Rouen dès l'époque carolingienne. La Vie de l'évêque Ansbert († 684), écrite au VIII<sup>e</sup> siècle, insiste longuement sur le caractère aumônier de ce

<sup>27</sup> L. Musset, *A-t-il existé en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle une aristocratie d'argent ?*, loc. cit.

<sup>28</sup> L. Musset, *Le mécénat des princes normands...*, p. 127-128. Nous serions tenté d'y voir l'origine du célèbre coffret de Mortain, objet que l'on s'accorde à considérer comme fabriqué dans le nord ou le nord est de l'Angleterre entre le milieu du VII<sup>e</sup> et la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. L'hypothèse d'une œuvre introduite en Neustrie au haut Moyen Âge, et miraculeusement conservée depuis l'époque carolingienne, nous semble peu probable (v. toutefois une interprétation différente de M. M. Gauthier, *Le coffret de Mortain (Manche)*, dans *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850, Beihefte der Francia*, 16/2, 1989, p. 295-6).

prélat et elle raconte que lors d'une disette ayant provoqué un afflux de populations affamées aux portes de la cathédrale, Ansbert était allé dans le trésor choisir des vases précieux pour envoyer ces objets à la fonte<sup>29</sup>. Le cas n'a sûrement rien d'exceptionnel. Régulièrement, les années de mauvaise récolte furent ponctuées pendant plusieurs siècles de migrations de foules paysannes vers la cité de Rouen – le phénomène est évoqué dans la Vie de saint Hugues de Rouen à la fin du IX<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, dans les Miracles de saint Wulfran en 1053<sup>31</sup> – et le surcroît de bouches à nourrir nécessitait souvent le recours aux réserves du trésor, les ressources ordinaires de l'aumônerie ne suffisant plus. C'est encore le motif qui fut invoqué en 1179 par l'archevêque Rotrou pour faire fondre la châsse de saint Romain et pour la remplacer par un reliquaire plus petit<sup>32</sup>.

Les faits de guerre et les dommages naturels furent une autre cause de disparition d'objets précieux. Le raid viking du mois de mai 841 sur la ville de Rouen, première attaque menée contre une cité du monde carolingien, prit les autorités de court et il est probable qu'aucune disposition sérieuse n'avait été prise pour mettre les valeurs mobilières en lieu sûr, comme on en prit l'habitude au cours des années suivantes dans les régions les plus

<sup>29</sup> *Vita S. Ansberti...*, p. 629.

<sup>30</sup> J. Van der Straeten, *Vie inédite de saint Hugues, évêque de Rouen*, dans *Analecta Bollandiana*, p. 87, 1969, p. 254.

<sup>31</sup> *Inventio et Miracula Sancti Vulfranni*, éd. J. Laporte, dans *Soc. de l'Hist. de Norm.*, XIV, 1938, p. 56.

<sup>32</sup> *Gallia christiana*, XI, col. 12. Par suite d'une erreur de lecture, la nouvelle châsse a été souvent qualifiée d'*augustioirem* (plus belle) ; il faut évidemment lire *angustioirem*.

exposées. La perte sèche qui en résulta est peut-être une des raisons de l'absence d'un véritable programme de reconstruction dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>, car il n'y a aucune raison de penser que les événements aient provoqué dans le même temps un effondrement du revenu des domaines ruraux constituant les ressources ordinaires des églises rouennaises. Les pertes occasionnées par des causes naturelles, même si les témoignages contemporains ont quelquefois tendance à exagérer leur gravité, ne sont pas non plus à négliger. Si les dégâts provoqués par la foudre dans la croisée du transept en 1116 ne semblent pas avoir été très importants<sup>34</sup>, l'incendie de l'église Notre-Dame en 1200 réduisit en cendres la totalité des « ornements et des livres » du sanctuaire, c'est-à-dire, selon toute probabilité, les armoires liturgiques, les lustres, les tentures et le décor scénique du grand crucifix face à la nef, décor que l'inventaire rédigé peu d'années avant cette catastrophe décrivait comme une pièce maîtresse du trésor de la cathédrale<sup>35</sup>.

Le recours au fonds du trésor pour subvenir aux dépenses extra-budgétaires apparaît de manière particulièrement évidente dans les aides exceptionnelles consenties aux pouvoirs publics. Les impôts levés par l'empereur Charles le Chauve sur les cités de la *Francia occidentalis* à partir des années 860 pour payer les rançons exigées par les Normands suppo-

sent des ponctions considérables dans les réserves des établissements ecclésiastiques, et l'Église de Rouen, sur laquelle reposait alors tout entier le destin de la cité, dut être largement mise à contribution<sup>36</sup>. L'octroi d'aides extraordinaires à l'État était encore courant au XII<sup>e</sup> siècle, et les commissaires chargés de l'estimation du trésor de Notre-Dame dans les années 1184-1192 en tinrent un décompte précis : à Henri II, pour soutenir les dépenses de la guerre contre Etienne de Blois entre 1151 et 1153, avaient été donnés 23 marcs d'or provenant d'un devant d'autel, une reliure d'or et de pierres précieuses, deux grands candélabres d'argent d'une valeur de 30 marcs. Durant son règne (1154-1189), les chanoines avaient restitué à Henri II une couronne d'or léguée par son père Henri I<sup>er</sup> Beauclerc à la cathédrale en 1135<sup>37</sup>. Pour aider le roi dans la guerre contre son propre fils Henri le Jeune au cours du siège de Rouen (1174), ils prélevèrent dans les collections de l'église un calice d'or de 6 marcs, 17 marcs d'or du devant d'autel, deux bassins d'argent de 8 marcs, une écuelle d'argent, une reliure d'argent évaluée à 40 livres angevines<sup>38</sup>. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'église de Rouen versa encore 300 marcs d'argent pour le paiement de la rançon de Richard-Cœur-de-Lion<sup>39</sup>.

Les pertes dues à des détournements frauduleux sont naturellement beaucoup plus difficiles à évaluer. Quand l'archevêque était

<sup>33</sup> Voir notre ouvrage à paraître sur *Rouen et les Vikings. De la cité carolingienne à la ville normande*.

<sup>34</sup> Ph. Labbe, *Novae bibliothecae mss librorum prima pars chronologica et historica*, Paris, 1657, p. 367.

<sup>35</sup> *Normanniae nova chronica*, éd. A. Cheruel, *Mém. Soc. Ant. Norm.*, VIII, 2<sup>e</sup> série, p. 15.

<sup>36</sup> A. d'Haenens, *Les invasions normandes, une catastrophe ?*, Paris, 1970, p. 40-43.

<sup>37</sup> Ch. de Linas, *op. cit.*, p. 7.

<sup>38</sup> Ch. de Linas, *op. cit.*, p. 6.

<sup>39</sup> Dom Pommeraye, *Histoire de l'église cathédrale de Rouen*, Rouen, 1686, p. 578.

soupçonné d'user du patrimoine de la cathédrale au profit d'intérêts privés ou à des fins politiques, une des accusations couramment portées contre lui était d'avoir puisé dans les ornements de l'église. Le fait est de toutes époques. À la fin du sixième siècle, l'évêque Prétextat était déjà accusé de complot contre le roi Chilpéric pour avoir distribué des objets précieux autour de lui, dans le but de nuire au souverain<sup>40</sup>. Beaucoup plus tard, on prononcera une charge identique à l'encontre de l'archevêque Mauger (1037-1054), adversaire de Guillaume le Bâtard lors des troubles de la minorité du duc. Au dire de Guillaume de Poitiers, l'archevêque de Rouen avait été si prodigue envers son entourage que « la cathédrale avait fini par être presque entièrement dépouillée de ses ornements et de son trésor » ; l'auteur semble reprendre ici un des motifs d'accusation qui furent prononcés contre Mauger au concile de Lisieux, et qui amenèrent la destitution de l'archevêque en 1055<sup>41</sup>. Il ne fait pas de doute que la plupart des œuvres détournées étaient définitivement perdues pour la cathédrale. Quand, constitués de matériaux précieux, ils n'étaient pas aussitôt refondus par leurs nouveaux propriétaires, leur destin a dû être souvent similaire à celui du grand psautier que la reine Emma, épouse du roi d'Angleterre Ethelred II puis de Knut le Grand, avait donné à son frère Robert, archevêque de Rouen. Passé entre les mains d'un des fils de Robert, Guillaume, puis de la femme de ce dernier, Hedvise, il finit par

aboutir dans la bibliothèque de Saint-Evrout<sup>42</sup>. Quelle qu'ait été l'importance réelle de ces aliénations – et la remarque est valable aussi pour le patrimoine foncier – on peut cependant supposer qu'elles concernaient surtout les biens appartenant à la manse épiscopale, c'est-à-dire à la chapelle de l'archevêque, qui seule était sous son contrôle direct<sup>43</sup>. Nombre de pièces du trésor de cette chapelle furent au demeurant distribuées pour des motifs conformes à la mission qui était celle du premier représentant ecclésiastique de la province. Entre 1010 et 1017, l'archevêque Robert fit don d'un manteau liturgique (appelé *dorsale* dans le texte) à un abbé de Saint-Riquier en Picardie. En 1027, le même offrit aux moines de Saint-Wandrille un *pallium* de tissu pourpre destiné à recouvrir les reliques de saint Wulfran<sup>44</sup>. Plus tard, l'archevêque Maurille (1054-1067) remettra à Herluin, fondateur de l'abbaye du Bec, deux cheveux de la Vierge enfermés dans un grand phylactère orné de pierres précieuses<sup>45</sup>. Nul doute que les archives des monastères normands recèlent encore de nombreux témoignages de semblables donations.

Au total, le destin des objets du trésor apparaît comme soumis à toutes sortes d'aléas. Si quelques uns d'entre eux bénéficiè-

<sup>40</sup> Gregoire de Tours, *Histoire des Francs*, l. V, XVIII, traduction R. Latouche, 1963, p. 271.

<sup>41</sup> Guillaume de Poitiers, *Gesta Willelmi Regis*, éd. R. Foreville, Paris, 1952.

<sup>42</sup> Orderic Vital, *Histoire ecclésiastique*, éd. M. Chibnall, 2, p. 42.

<sup>43</sup> Charles de Linas a justement fait observer qu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le chapitre de Rouen disposait d'une indépendance presque complète à l'égard de l'archevêque pour la gestion du trésor (*op. cit.*, p. 6, note 1).

<sup>44</sup> *Inventio et Miracula Sancti Vulfranni*, éd. J. Laporte, p. 44.

<sup>45</sup> Chanoine Porée, *Histoire de l'abbaye du Bec*, rééd. Bruxelles, 1980, t. 1, p. 653.

rent d'une longévité remarquable compte tenu de leur richesse en métal précieux – c'est le cas du *lectus* offert par saint Ouen (641-684), œuvre qui, semble-t-il, était encore intacte vers 820 – d'autres ne firent qu'un bref passage dans les collections rouennaises. Au XII<sup>e</sup> siècle, certains objets comme la coupelle d'argent donnée par Robert de Neufbourg ne furent guère conservés plus d'une vingtaine d'années avant d'être envoyés à la fonte. Il arrivait, enfin, que des œuvres de grande qualité terminent leur carrière dans un lent dépeçage : celui du parement d'or du maître autel dura plus de vingt ans.

#### Le trésor de Notre-Dame à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

L'inventaire dressé dans les années 1184-1192 dénombre un peu plus de cent quatre-vingts objets dans la collection du chapitre et de vingt dans la chapelle de l'archevêque, chapier non compris<sup>46</sup>. Ces objets peuvent être classés en plusieurs catégories : les châsses et les reliquaires, les objets destinés au service cultuel, les ornements de l'église, les reliures précieuses, divers objets d'art à caractère profane.

Sur les quatorze châsses que possède la cathédrale à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, une seule est explicitement identifiée dans l'inventaire, celle qui abrite des reliques de saint Romain. Originellement conservées dans l'église suburbaine de Saint-Godard (ancienne *église Saint-Romain*), les reliques du saint patron de la ville avaient été transférées dans la cathédrale par

l'archevêque Guillaume Bonne-Ame (1079-1110). Cette translation, dont on avait tout fait pour qu'elle restât gravée dans la mémoire des Rouennais – Guillaume institua pour la circonstance une procession annuelle des reliques dans la ville –, trouve son origine dans la rivalité déjà ancienne qui opposait la cathédrale à l'abbaye de Saint-Ouen. L'archevêque Guillaume Bonne-Ame (1079-1110) fit réaliser pour ces ossements une châsse d'une grande richesse<sup>47</sup>. La quantité d'or utilisée pour sa fabrication était telle que l'archevêque Rotrou put en prélever une large partie un siècle plus tard et refaire une châsse de moindres dimensions qui restait malgré tout la plus importante de la collection rouennaise dans les années 1180 : l'inventaire mentionne un revêtement de plaques d'or avec une crête de vermeil et des piliers de cuivre doré surmontés de boules de cristal<sup>48</sup>. C'est cette châsse qui était levée par le prisonnier lors de la cérémonie de la « fierte de Saint-Romain », dont les premières attestations datent de la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. La célébrité de la châsse de saint Romain ne date pas pour autant de son entrée dans le trésor de la cathédrale. Avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle, on conservait déjà dans l'actuelle église Saint-Godard une fierte de saint-Romain, dont le contenu fut authentifié par l'archevêque Robert en 1036<sup>50</sup>. Le clergé la sortait à chaque grande occasion : pour une prestation de ser-

<sup>47</sup> Orderic Vital, *Histoire ecclésiastique*, éd. M. Chibnall, t. 3, p. 23-24.

<sup>48</sup> Ch. de Linas, *op. cit.*, p. 10.

<sup>49</sup> J. Loth, *La cathédrale de Rouen, son histoire, sa description*, Rouen, 1879, p. 281.

<sup>50</sup> Arch. de la Sne-Mme, G 3666. Edition Ch. de Beaurepaire, *Notice sur les anciens reliquaires de la cathédrale de Rouen*, dans *Bull. Comm. des Antiq. de la Seine Inf.*, t. V, 1879-1881, p. 54.

<sup>46</sup> Ch. de Linas, *op. cit.*, p. 1 à 10.

ment par le duc Robert le Magnifique vers 1028<sup>51</sup>, pour accompagner la procession des reliques de saint Wulfran dans la ville en 1053<sup>52</sup>, et vraisemblablement lors de la plupart des « entrées » ducales à Rouen. On peut supposer que la châsse réalisée sur l'ordre de Guillaume Bonne-Ame à la fin du XI<sup>e</sup> siècle était, au moins en partie, une descendante de cet objet.

Les treize autres châsses, en matériaux de moindre valeur – leurs placages sont tous de cuivre doré ou de vermeil – sont toutes anonymes sur la liste du XII<sup>e</sup> siècle. Dans le lot devait au moins figurer la châsse contenant les reliques de saint Sever évêque d'Avranches, reliques qui avaient été transportées du Cotentin jusqu'à Rouen entre 945 et 996, officiellement pour les mettre à l'abri des incursions bretonnes et parce que le diocèse d'Avranches, alors sans évêque, était provisoirement placé sous l'administration directe du siège de Rouen<sup>53</sup>. Le duc Richard I<sup>er</sup> joua un rôle de premier plan dans cette translation en faisant autoriser par son conseil l'installation des reliques dans la cathédrale<sup>54</sup>. Soucieux de redonner de l'éclat à l'église Notre-Dame, lieu de sépulture de son père et de son grand-père, où il fit réaliser à ses propres frais des agrandissements considérables<sup>55</sup>, Richard I<sup>er</sup> apporta sans doute sa contribution personnelle à

l'exécution d'une châsse digne de ces nouvelles reliques, comme il le fit pour les reliques de saint Godard dans leur lieu d'exil à Saint-Médard de Soissons<sup>56</sup>, et à Rouen même pour la châsse de saint Ouen, objet dont il confia l'embellissement à un orfèvre du palais<sup>57</sup>. Entre 1189 et 1199, Drogon de Trubleville, chanoine de la cathédrale, fit refaire une nouvelle châsse pour les reliques de saint Sever ; c'est celle qui subsiste aujourd'hui (largement remaniée), dans les collections du Musée des Antiquités de la Seine-Maritime. Parmi le groupe de reliques apportées de l'Avranchin dans le courant du X<sup>e</sup> siècle, il faut également citer celles de saint Senier, dont la présence est attestée dans l'église Notre-Dame sous l'épiscopat de Robert d'Evreux (989-1037), et peut-être celles de saint André, patron de la cathédrale d'Avranches<sup>58</sup>. Les autres châsses mentionnées dans l'inventaire échappent en revanche à tout essai d'identification.

Dans la catégorie des reliquaires, on trouve comme d'habitude les objets les plus variés. Beaucoup d'entre eux étaient de dimensions très modestes. L'inventaire énumère des lots de cinq bourses (sachets en tissu précieux), neuf pyxides (petites boîtes cylindriques), onze coffrets dont quatre argentés, neuf petites croix, trois croix de taille moyenne, une petite croix pectorale en or avec sa chaîne,

<sup>51</sup> M. Fauroux, *Recueil des actes...*, n° 67, p. 203.

<sup>52</sup> *Inventio et Miracula...*, éd. J. Laporte, p. 57.

<sup>53</sup> Dom J. Laporte, *L'abbaye du Mont-Saint-Michel aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. 1, *Histoire et vie monastique*, Paris, 1967, p. 53-58.

<sup>54</sup> M. Fauroux, *Recueil des actes...*, p. 23, n° 16, note 19.

<sup>55</sup> Dudon de Saint-Quentin, *De moribus et actis...*, éd. J. Lair, p. 290.

<sup>56</sup> L. Musset, *Le mécénat des princes normands...*, p. 122, note 8.

<sup>57</sup> *Translatio secunda S. Audoeni, Acta Sanctorum, Aug. IV*, p. 824.

<sup>58</sup> Dom Pommeraye, *Histoire de l'église cathédrale de Rouen*, Rouen, 1686, p. 82. Au XV<sup>e</sup> siècle, il existait encore une châsse de saint Senier, qualifiée d'« antique » en 1437 (Ch. de Beaurepaire, « Notice... », p. 48).

quatre phylactères (petits reliquaires de forme aplatie, souvent munis d'un cristal). La plupart de ces objets sont décrits comme contenant des ossements, identifiés par une inscription gravée sur le boîtier ou tracée sur une bandelette de parchemin (*signate*), mais il est aussi fait mention de deux flacons de verre *ad ponendas reliquias*, c'est-à-dire prévus pour le transport de reliques. Quatre reliquaires plus importants ont droit chacun à un article spécial. Le « bras » de saint André, orné d'un placage de vermeil rehaussé de pierres précieuses, la croix-reliquaire de la chapelle archiépiscopale, en or et pierres précieuses avec une croix plus petite fixée par-dessus et contenant un fragment de la vraie Croix, une cassette d'ivoire contenant la côte de saint Laurent, un coffret dit « de Notre-Dame » recouvert de plaques de vermeil. Il faut préciser à propos de ce dernier objet que selon une version ancienne de la *Vita Romani*, la cathédrale possédait déjà des reliques de Notre-Dame au X<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup>. Ces reliques mariales servirent à doter un certain nombre de sanctuaires normands dédiés à la Vierge, telle l'abbatiale du Bec-Hellouin, et les liens nombreux qui existaient entre la ville de Rouen et l'Orient<sup>60</sup> permirent de les renouveler à plusieurs reprises. Au début du XII<sup>e</sup> siècle, l'église de Rouen reçut deux cheveux de la Vierge remis par le patriarche d'Antioche à un membre de la suite du prince Bohémond<sup>61</sup>. La cathédrale de Rouen ne fut

cependant jamais considérée comme un grand sanctuaire marial. On ne connaît aucun recueil de « miracles » de Notre-Dame de Rouen, et les rares récits du genre conservés dans la tradition rouennaise du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle ne concernent que le cercle restreint des clercs du chapitre<sup>62</sup>. D'autre part, l'inventaire ne mentionne aucune « image » de la Vierge parmi les objets du trésor (à l'exception de celle placée sur la poutre du crucifix), et le coffret contenant les reliques mariales au XII<sup>e</sup> siècle semble à première vue bien modeste en comparaison de ce qu'allait devenir la châsse de Notre-Dame à la fin du Moyen Âge.

Le mobilier liturgique proprement dit, c'est-à-dire l'ensemble des objets utilisés pour la célébration du culte, était, selon la coutume, constitué presque uniquement de matières précieuses. La plupart de ces pièces sont donc comptabilisées dans l'inventaire du trésor. La chapelle de l'archevêque était dotée d'un calice d'or avec sa patène, la cathédrale d'un calice d'or avec une patène de vermeil et de sept autres calices de vermeil. On conservait également dans l'un ou l'autre lieu un autel portatif en agate avec une monture d'argent, deux autres autels portatifs dont un ciselé et doré dit de « saint Romain », et un quatrième décrit comme une « table d'argent avec des reliques » ; trois boîtes à hosties respectivement en or, en argent et en ivoire, un ciboire

<sup>59</sup> E. Vacandard, *Vie de saint Ouen évêque de Rouen (641-684), étude d'histoire mérovingienne*, Paris, 1902, p. 358.

<sup>60</sup> L. Musset, *Rouen Trèves et l'Orient au début du XI<sup>e</sup> siècle : saint Syméon de Syracuse*, dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, CXXI, 1983, p. 149-154.

<sup>61</sup> Donation de Maurille à Herlouin du Bec : Chanoine Poree, *Histoire de l'abbaye du Bec*, t. 1, Evreux, 1901, p. 650. Do-

nation de cheveux de la Vierge à Notre-Dame de Rouen : Dom Pommeraye, *Histoire de l'église cathédrale de Rouen*, Rouen, 1686, p. 73.

<sup>62</sup> J. Fournée, *Le culte populaire et l'iconographie des saints en Normandie. La Sainte Vierge*, t. 2, fasc. 1, *Les miracles de Notre-Dame aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, dans *Cahiers Léopold Delisle*, t. XXIX, 1980, fasc. 1, p. 12 et suiv.

de vermeil ciselé surmonté d'une colombe (réserve du Très-Saint-Sacrement) ; un récipient pour le Saint-Chrême, argenté à l'intérieur (sacrement de la confirmation) ; deux vases d'argent pour l'huile et le chrême et une salière (sacrement du baptême) ; deux balsamiques en verre, un autre en cristal ; trois flacons d'argent pour l'eau bénite ; un grand assortiment de bassins, de vases, de coupes et d'écuelles en argent ; six encensoirs dont un en vermeil, trois d'argent, deux de cuivre avec leurs chaînes et un anneau en argent, une navette en onyx et deux navettes en argent. On ajoutera à cette liste un lot de croix processionnelles comprenant deux grandes croix d'or et d'argent, une croix de vermeil rehaussée de pierres précieuses qu'avait fait réaliser l'archevêque Rotrou (1164-1184), et trois croix plus petites de cuivre. Divers accessoires de toilette liturgique ou de parure figurent également sur la liste : cinq peignes d'ivoire, six épingles d'or rehaussées de pierreries, un anneau épiscopal en or et deux autres anneaux d'or sertis de pierres précieuses, une mitre décorée de perles fines.

Parmi les objets précieux destinés à l'ornementation du sanctuaire, il faut mentionner en premier lieu, bien que déjà largement démantelé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, un exceptionnel devant d'autel en or. Cette pièce d'orfèvrerie, qui ornait sans doute l'autel majeur de la cathédrale au temps de Maurille († 1067) ou d'un de ses successeurs immédiats, fut déposée avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et son métal servit à financer à deux reprises des aides au duc Henri II entre 1151 et 1174. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'église Notre-Dame était

éclairée par un grand nombre de luminaires. Une couronne en vermeil pendait au-dessus du maître-autel, cantonnée de deux autres couronnes de cuivre doré rehaussé de pierres précieuses. Devant l'autel étaient placés quatre candélabres d'argent<sup>63</sup> ; à l'entrée du chœur, un grand candélabre de cuivre doré à sept branches, imitation du chandelier de Jérusalem ; et en divers endroits sept autres candélabres dont un entièrement doré, cinq en argent et le septième en ivoire sculpté avec une monture d'argent. Au-dessus de l'entrée du chœur, face au peuple, s'élevait un grand crucifix cantonné de deux statues recouvertes d'argent. La première mention de ce crucifix, dans les *Annales de Rouen*, est de 1116<sup>64</sup>. Ce que l'inventaire de la fin du XII<sup>e</sup> siècle dit de ses dispositions laisse entendre que la croix était encadrée par des statues de la Vierge et de saint Jean, composition classique, qui était déjà celle du crucifix de la cathédrale de Canterbury au temps de Lanfranc (1070-1089)<sup>65</sup>.

Les armoires de la sacristie, la chapelle de l'archevêque et la bibliothèque du chapitre de Rouen contenaient un important fonds de livres dont l'inventaire le plus ancien qui nous soit parvenu date du début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. À

<sup>63</sup> Cette disposition était sans doute assez antérieure à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. En 1124, Guillaume de Roumare fit un don pour la cire des cierges placés *ante magnum altare* (B.M. Rouen, Y 44, f<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>).

<sup>64</sup> Ph. Labbe, *Novae bibliothecae mss librorum prima pars chronologica et historica*, Paris, 1657, p. 367.

<sup>65</sup> *Chronica Gervasii pars prima*, dans : *Historical works of Gervase of Canbury*, éd. W. Stubbs, *Rerum britannicarum medii aevi scriptores*, n<sup>o</sup> 73, t. I (1879), p. 3 et suiv.

<sup>66</sup> Abbé Saas, *Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen*, Rouen, 1746, p. 88 ; abbé P. Langlois, *Recherches sur les bibliothèques des archevêques et du chapitre de Rouen*, Rouen, 1853, p. 61.

l'exception du « livre d'ivoire » mentionné plus haut, les seuls ouvrages ornés de reliures précieuses étaient des livres liturgiques, évangéliques, psautiers et épistoliers. L'inventaire du trésor énumère onze de ces reliures, sans compter les deux qui avaient été fondues respectivement entre 1151 et 1153 et en 1174. Les plus remarquables paraissent avoir été trois grandes reliures d'or et de pierres précieuses citées parmi les collections de l'église Notre-Dame. On notera aussi à titre de curiosité la mention d'une reliure ornée d'émaux limousins, don d'*Amicus*, trésorier du chapitre.

Comme tous les trésors d'église, la collection rouennaise comprenait également un certain nombre d'objets profanes, souvent de grand prix, provenant de cadeaux officiels ou de legs divers en faveur de la cathédrale : deux œufs d'autruche fixés sur des montures de vermeil, une série de pièces d'échec en cristal, un flacon en cristal de roche avec une chaîne de vermeil et une monture sertie de pierres précieuses, un vase en verre contenant des inclusions décoratives en forme de pastilles (probablement d'origine antique<sup>67</sup>), un olifant d'ivoire orné de montures d'argent.

Jacques LE MAHO

Centre national de la recherche scientifique

---

<sup>67</sup> La description de l'objet évoque un type de vase à décor de cabochons rapportés, caractéristique des productions de Trèves au IV<sup>e</sup> siècle (exemples hauts-Normands dans G. Sennequier, *Verrerie d'époque romaine, Collections des Musées départementaux de Seine-Maritime*, Rouen 1985, p. 65, n° 41, et M. Remy-Watte, *Collections gallo-romaines du musée municipal de Fécamp*, Fécamp, 1987, p. 40, n° 137).